

N/REF : 7/02/2025 14H49 C:000292 I:02465
V/REF : 15316
V/Email reçu le Vendredi 07/02/2025 a 14H49

SDC LES ATELIERS PALLICE ILOT2

35 RUE NICOLAS DENYS
17000 LA ROCHELLE

IMMEUBLE : ATELIERIL2
35 RUE NICOLAS DENYS
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 17 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 29-31-33 RUE NICOLAS DENYS / SDC LES ATELIERS DE LA PALLICE, 17000
CABINET FT2E 0546278593

MOTIF : FUIITE PARKING SOUS-TERRAIN PLACE N°39
FUIITE SUR UNE VANNE EAU FROIDE AU NIVEAU DE LA PLACE DE STATIONNEMENT
AVEC UN DÉBIT IMPORTANT.

Donneur d'ordre : Mme E. DUDOGNON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 07/02/2025

INTERVENTION A PARTIR DU PARKING EN SOUS-SOL

RECHERCHE ET REPERAGE DE LA FUIITE

LOCALISATION DE LA FUIITE SUR UN RACCORD DE VANNE SUR LA CANALISATION

D'ALIMENTATION PVC PRESSION DN40

RESSERRAGE DES RACCORDS DE LA VANNE PVC PRESSION DN40

CONTROLE ETANCHEITE PROVISOIRE

CONSTAT : TOUS LES COLLIERS DE FIXATION DE LA CANALISATION PVC PRESSION
DN40 SONT HORS SERVICES, LES TUYAUX RISQUENT DE TOMBER SOUS PEU DE TEMPS

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 17/02/25 a 15H06 Mme E. DUDOGNON

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL DU 07/02, IL Y A UN PROBLEME DE
SUPPORTAGE IMPORTANT AU NIVEAU DE CETTE CANALISATION PVC PRESSION DN40.
LES COLLIERS DE FIXATIONS LACHENT LES UNS APRES LES AUTRES.

NOUS PRECONISONS VIVEMENT UNE DEPOSE DE TOUTE LA CANALISATION DANS LE
PARKING AFIN DE REPENDRE TOUS LES COLLIERS.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38		28,38
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 07/02	1	65,16		114,03
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,15		40,15
TOTAL H.T.					182,56
T.V.A. a 10,00%					18,25
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>200,81</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN